

POLITIQUE DE SECURITE-SANTE AU TRAVAIL, **DE LA SECURITE FERROVIAIRE**, DE QUALITÉ ET D'ENVIRONNEMENT DE CFL CARGO

DECLARATION DU COMITE DES DIRECTEURS

**Nos objectifs principaux :**

- Associer le **développement économique durable** et la **responsabilité sociale** de l'entreprise CFL cargo.
- Développer une **culture d'entreprise** où tous les collaborateurs contribuent chaque jour par leurs actes professionnels et privés au **respect et à l'amélioration de la sécurité-santé au travail, de la sécurité ferroviaire, de la qualité et de la protection de l'environnement.**
- **Faire participer tous les intervenants**, personnel, clients, fournisseurs et prestataires de service, à cette démarche.

**Nos principes fondamentaux :**

- La sécurité-santé au travail **et la sécurité ferroviaire** priment toute autre priorité.
- La sécurité-santé au travail **et la sécurité ferroviaire** font **partie intégrante des missions de chacun.**
- **Tout dysfonctionnement constaté doit être écarté le plus vite possible.**
- **L'amélioration continue** dans les domaines de la sécurité-santé au travail, **de la sécurité ferroviaire**, de la qualité et de la protection de l'environnement est **une obligation et une responsabilité de chacun** travaillant chez CFL cargo et se fait avec l'implication du management.
- **Chaque accident est un accident de trop.**
- **Une fonction de sécurité ne peut s'exercer en aucun cas sous l'influence d'alcool ou de drogues.**

**Nos principaux engagements :**

- Le **respect des lois, règlements et normes** applicables.
- L'engagement par tous de fournir la qualité nécessaire pour **satisfaire aux exigences des clients** externes et internes.
- L'identification, l'évaluation, la suppression ou la minimisation **des risques sur base d'analyses de risques, d'audits et d'enquêtes de sécurité internes et externes.**
- La **mise à disposition des moyens et des ressources nécessaires.**
- La reconnaissance du droit de chacun **d'exiger le respect de la sécurité-santé au travail et la sécurité ferroviaire.**
- Les actions pour améliorer **le comportement et l'engagement personnel** de chacun concernant la sécurité-**santé au travail, la sécurité ferroviaire**, la qualité client et la protection de l'environnement.
- La **formation et la sensibilisation continues** de tous.
- La prise de mesures adaptées en matière de sécurité des **transports des marchandises dangereuses.**
- La **communication transparente** vis-à-vis des internes et externes.
- La **contribution à un développement durable** par l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, en tenant compte dans une mesure économiquement justifiable de nouvelles technologies ferroviaires plus écologiques.

Esch-sur-Alzette, le **19 septembre 2011**



Marc Calmes

Chief Operational Officer

Alain Blau

Chief Financial Officer



Marcel Theis

Chief Commercial Officer



Fernand Rippinger

Chief Executive Officer